

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
18 février 2026

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 18h30

Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
3 mars 2026

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Delphine Besson, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29
Présents : 22
Pouvoir : 2

Excusés : Jean-Michel Eude, Corentin Riou

Votants : 24

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Béatrice Gautier

Pouvoirs :

Jean-Michel Eude a donné pouvoir à Marinette Lebon

Corentin Riou a donné pouvoir à Sylvestre Gout

Anne-Claire POIGNARD est désignée secrétaire de séance.

DEL2026_03_09

BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu le débat d'orientation budgétaire du 13 janvier 2026,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 13 février 2026,

Vu la reprise anticipée des résultats

Vu la présentation et les précisions apportées en cette séance

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 du budget annexe assainissement, dont le détail est présenté en séance.

	Exploitation	Investissement	Total
Budget annexe Assainissement	184 318 €	1 761 921 €	1 946 239 €

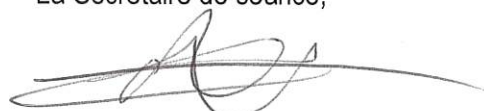
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES

